



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

matériel de transports

Question écrite n° 77924

Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur la situation de l'entreprise AFR, à Douai. Après avoir évité la liquidation judiciaire en décembre 2009, la situation de cette entreprise demeure délicate. La direction indique qu'elle devrait cesser les activités si rien ne bouge en termes de contractualisation concrète des commandes attendues. Le FSI (fonds stratégique d'investissement) est l'un des outils privilégiés pour le sauvetage et le développement d'entreprises stratégiques. Son utilisation permettrait de soutenir AFR et de constituer un pôle industriel compétitif de fret ferroviaire. Les forces politiques et syndicales du Douaisis attendent que le Gouvernement se saisisse au plus vite de la situation d'AFR et apporte des réponses concrètes.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Candelier](#)

Circonscription : Nord (16^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 77924

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 mai 2010, page 4873

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)